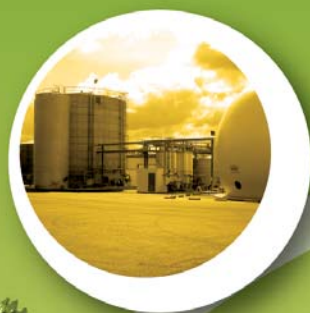


4 et 5 février 2009  
Palais des Congrès  
de Nancy

2<sup>ÈMES</sup>  
RENCONTRES NATIONALES  
DE L'ORGANIQUE

2009,  
le renouveau des  
traitements biologiques



Organisées par



Avec le soutien



# Un label Qualité pour le Compostage

Le compostage est une filière de valorisation des déchets qui permet le retour au sol de la matière organique. Conscient du rôle clef de cette filière pour l'avenir du traitement des déchets, la France a mené ces dernières années une politique volontariste qui a permis un développement rapide des flux traités par compostage. Il existe à l'heure actuelle plus de 900 sites en France.



Ce développement rapide doit s'effectuer dans le respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques de compostage.

C'est dans ce contexte que la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement) et le SYPREA (SYndicat des PRofessionnels du REcyclage en Agriculture) ont jugé essentiel de développer un label permettant de garantir la qualité du traitement des déchets organiques en contribuant à conforter l'image de cette filière d'une manière générale.

## Objectifs du label ?

Le Label offre un support idéal pour répondre aux besoins de garanties et d'image de la filière de compostage. Il apportera ainsi à toute personne (élus, riverains, utilisateurs, producteurs de déchets...) l'assurance de la qualité des pratiques de compostage mais également de l'engagement de l'exploitant à adapter celles-ci en fonction des matières entrantes, du cadre sanitaire et des débouchés.

## Qui peut être labellisé ?

Ce label a pour ambition de s'appliquer sur l'ensemble du territoire national, de toucher tout type de déchets organiques et d'intégrer l'ensemble de la prestation depuis la réception des matières jusqu'à l'écoulement du compost produit en passant par leur traitement.

Ce label est public. Il est donc à disposition de tous les maîtres d'ouvrage qu'ils soient adhérents ou non à la FNADE ou au SYPREA (agriculteurs, collectivités locales...).

## Quelles exigences ?

Pré-requis indispensable : le respect de la réglementation

Exigences du label : elles s'appuient sur des retours de terrain et visent à traiter efficacement les faiblesses connues des sites de compostage en terme :

- d'impact sur l'environnement
- de communication
- de traçabilité (lots, filières alternatives, suivi des flux...)
- de sécurité
- de gestion du procédé



Contact: Leslie Roussel, Tel : 01.53.04.32.90

[l.roussel@fnade.com](mailto:l.roussel@fnade.com)

4 et 5 février 2009  
Palais des Congrès  
de Nancy

2<sup>ÈMES</sup>  
RENCONTRES NATIONALES  
DE L'ORGANIQUE

## édito

**L'édition 2007 des Rencontres Nationales de l'Organique a été un succès.** La richesse des échanges, le contenu des débats, l'apport d'expériences de spécialistes, ont permis de poser les assises d'un rendez vous nancéien qui s'inscrit désormais dans le temps. La prochaine édition était annoncée pour 2009. Nous y sommes. Entre temps, le Grenelle de l'Environnement a fixé des objectifs et des obligations très précises sur les différents axes du développement durable et en particulier dans le domaine des déchets organiques. Experts et professionnels ont maintenant une ligne directrice pour aborder tous les enjeux environnementaux induits par la production de ce type de déchets et ce colloque sera l'occasion d'en débattre.. Par ailleurs considérant que ce sujet n'est pas l'apanage des seuls spécialistes, il a été décidé, cette année, d'ouvrir les débats au grand public. Une expérience qui ne manquera certainement pas d'intérêt. Nous souhaitons à tous de fructueux échanges à l'occasion de ces journées.

### Jean François Husson

Vice-Président délégué à l'écologie urbaine, au développement durable et partenarial du Territoire

### André Rossinot

Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy  
Maire de Nancy  
ancien ministre

#### Une manifestation



#### En partenariat avec



#### Avec le soutien de



#### Sous le parrainage de



#### Et le concours des professionnels



#### Et le soutien de la presse





# Mardi 3 février - Visites de sites

Rendez-vous à 14h15 au Palais des Congrès de Nancy  
ou directement sur site vers 15h

## >> Visite de la Plate-forme de compostage de Betailne Environnement La Nature nous montre la voie ...

C'est en cherchant des solutions face à l'accroissement constant des déchets organiques que nous produisons et en observant les mécanismes de notre "Mère-Nature", que BETAIGNE ENVIRONNEMENT a initié et développé la filière de traitement et de valorisation des déchets verts produits par les ménages et les services espaces verts en les compostant. L'expérience et l'innovation nous ont permis d'élaborer des techniques qui produisent en quelques mois du compost d'excellente qualité sans désagrément olfactif.

La plate-forme de compostage se situe au centre d'un vaste domaine agricole d'environ 550 hectares permettant et garantissant tout ou partie de la valorisation des différents composts obtenus. Cependant, selon les différents partenariats établis avec les collectivités locales, il est prévu non seulement de traiter les déchets verts des ménages et des services espaces verts mais surtout d'initier, de développer et de promouvoir la restitution des composts obtenus auprès des différents utilisateurs. La gestion séparative des différents flux entrants, par producteur, est garante d'une traçabilité absolue.

Dans le cadre de la présentation générale, BETAIGNE ENVIRONNEMENT, forte d'une vingtaine d'années d'expérience, est aujourd'hui reconnue parmi les experts et entreprises spécialisées dans le traitement des déchets organiques et assimilés. Les nombreuses collectivités locales avec lesquelles notre société a établi un partenariat en matière de traitement de déchets organiques, nous témoignent de leur confiance, ce qui, aujourd'hui nous amène à développer des prestations complémentaires, en matière de communication, de sécurité etc..

L'un des rôles du tri sélectif a pour but d'installer et de développer des réseaux multi filières pour chacun des déchets concernés. Dans le cadre d'une politique de développement durable et de protection de notre planète, il était devenu urgent et inévitable de trouver des alternatives à l'enfouissement et à l'incinération.

Cependant, dans le cadre d'une démarche qualité, non seulement nous avons mis l'accent sur la partie process du traitement (aération pilotée), mais l'aboutissement global de la filière passe par l'organisation d'une logistique environnementale producteur/utilisateur. BETAIGNE ENVIRONNEMENT est une des rares sociétés à favoriser la restitution du compost auprès des usagers. Ces usagers sont représentés par l'ensemble des collectivités locales avec qui nous travaillons.



## >> L'installation de méthanisation de l'EARL des Brimbelles à Migneville

L'installation a été réalisée dans le cadre de la mise aux normes et du passage en agriculture biologique de l'exploitation. Le biogaz produit à partir de tous les effluents de l'élevage, y est valorisé par cogénération : production d'électricité et de chaleur combinée. Le principe est simple, mais sa mise en pratique est plus compliquée pour avoir une installation performante et rentable. Le cœur du dispositif est le digesteur dans laquelle la matière à traiter est introduite (lisier, fumier, tonte de pelouse, sous produits agro-alimentaires,...). En plus de la cuve de fermentation, l'installation comprend un dispositif de stockage du gaz. Toute la production d'électricité est vendue à EDF (7.5c€/kWh) et injectée sur le réseau basse tension.

La chaleur dégagée par le moteur est utilisée sur l'exploitation pour entretenir la bonne température dans le digesteur, chauffer la maison d'habitation et pour l'eau chaude sanitaire. La chaleur est également utilisée en été pour faire sécher le foin en grange. La production annuelle représente 160 000 kWh, soit environ 4 fois la consommation de l'exploitation et de la maison d'habitation. Le rendement global est de 87%. Pour cette installation, l'investissement relativement important a été subventionné par l'ADEME et la Région. Le temps de retour "sur le papier" très court (3,5 ans) est en réalité d'environ 7 ans.

Les avantages environnementaux sont les suivants :

- Production d'une énergie renouvelable à partir de sous produits agricoles
- Traitement des effluents de l'élevage et "dépollution" de sous produit agro-alimentaires
- Meilleurs amendements organiques : azote plus facilement assimilable par les plantes et donc moins de lessivages vers les nappes phréatiques
- Faibles rejets de méthane dans l'atmosphère : la combustion rejette seulement de l'eau et du CO2 issu de la biomasse



8h30

Enregistrement des participants et café d'accueil sur le salon professionnel

9h15 - 9h45 - **Ouverture**

- Jean-François HUSSON, Vice-président, Communauté urbaine du Grand Nancy
- Christian ADVOCAT, Directeur du Développement, IDEAL Connaissances

9h45 - 10h30 - **Séance plénière 1**

### **Nouvelle directive déchets, Grenelle de l'Environnement, la Place de l'organique**

Quel contexte européen ? Nouvelle Directive-cadre et textes techniques (filières, installations), Déclinaison au plan français, Cadre réglementaire et contexte du Grenelle 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> lois, Contexte fiscal et soutiens financiers : TGAP - Subventions

Présidée par Jean-François HUSSON, Vice-président, Communauté urbaine du Grand Nancy  
Animée par Emmanuel ADLER, ASTEE

- Laure TOURJANSKY, Direction de la prévention des pollutions et des risques, MEEDDAT
- Chantal JOUANNO, Présidente, ADEME ou son représentant

#### **Questions de l'auditoire**

10h30 - 11h00

Pause café sur le salon professionnel

11h00 - 13h00 - **Table ronde 1**

### **Acteurs et actions pour le financement de l'organique**

Volet prévention et contexte général du compostage de proximité, traitements collectifs et traitements individuels, approche traitement de déchets ou production d'un compost ou de biogaz ? Problématique amont/aval : déchets et débouchés, réaménagements / régénération de sols, acceptabilité et gestion de la décision, rôle des collectivités

Animée par Emmanuel ADLER, ASTEE

- Jean-François HUSSON, Vice-président, Communauté Urbaine du Grand Nancy
- Gérard RENOUARD, Président, Agriculteurs Français et Développement International CRA\*
- Marc CHEVERRY, Direction Déchets et Sols, ADEME ou son représentant
- Rémi GUILLET, Président de la Commission Déchets et Propreté, ASTEE
- Christian DURAND, Co-président du collège Valorisation Biologique, FNADE\*
- Corinne BITAUD, DIVE, AFSSA\*

#### **Débat avec l'auditoire**

13h00 - 14h30

Buffet sur le salon professionnel

14h30 - 16h00

1<sup>ère</sup> session d'ateliers et forum en parallèle

Atelier  
1

### Quelle communication sur les filières organiques ?

Animé par Jacques TOUILLON, SEV Communication

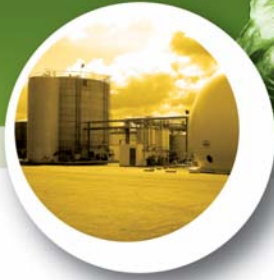
- Engagement et décision : exemple d'une collectivité  
Maryse CHARPIN, Responsable Communication Pôle Services Urbains, Communauté Urbaine du Grand Nancy
- Une communication de proximité sinon rien !  
Corinne BLOCH, Chargée de mission "compostage individuel" Alsace Nord, Communauté de communes de Pechelbronn
- Comment garantir les pratiques de compostage et conforter l'image de la filière ?  
Bruno GAGNEUR, Représentant, SYPREA
- Qu'en est-il des boues ?  
Un représentant du SIAAP\*
- Le point de vue d'un professionnel de la communication confronté à la problématique "déchets"  
Christophe BEUROIS, Médiation & Environnement\*

Atelier  
2

### Les installations de compostage

Animé par Emmanuel ADLER, ASTEE

- Présentation de l'audit national du compostage  
Christophe BACHOLLE, Consultant environnement, DIVERGENT
- Les installations de compostage : la réglementation applicable  
Aurélien VIGNOT, Chargée de la thématique "déchets", DRIRE Lorraine
- Quelles solutions alternatives de collecte pour une collectivité à l'échelle de son territoire ?  
Marc CHEVERRY, Direction Déchets et Sols, ADEME
- Les enjeux sanitaires : comment contrôler la qualité (bactériologique et environnementale) de nos composts ?  
Jean-Luc MARTEL, Responsable du traitement biologique déchets et boues, Suez Environnement



## Forum A

### Innovation dans le bio-traitement au service des collectivités locales

Parrainé par



Propos introductif et conclusif par un expert COVED

- Quel traitement pour la valorisation des déchets conchyliques ?
- Mise en place de la filière compostage pour une bonne complémentarité des modes de traitement au sein d'un territoire
- MycET® OM : nouveau process pour améliorer la performance de la valorisation biologique

### 16h00-17h00

Temps salon

### 17h00-18h30 - Table ronde 2 - Grand public

Rappel des grands enjeux : Santé-Produit-environnement, réduction des déchets, place de la prévention, réduction du gaspillage alimentaire, compostage domestique, qualité des composts : rôle amont et aval du public, traitements collectifs des déchets organiques : tri à l'amont, collecte, traitements et débouchés, rôle pour les collectivités : engagement, suivi, sensibilisation

Animée par un journaliste professionnel

Jean-François HUSSON, Vice-président, Communauté Urbaine du Grand Nancy

Rémi GUILLET, Président, Commission "déchets et propreté de l'ASTEE"

Guy GEOFFROY, Metheor Association des Collectivités de la Méthanisation\*

Christophe SCHWARTZ Nancy Université, INPL (ENSAIA)/INRA

Un représentant de l'ADEME\*

Un Représentant de FNE\*

### 18h30-19h30

Cocktail sur le salon professionnel



8h30

Accueil des participants

9h00 - 10h30

2<sup>ème</sup> session d'ateliers en parallèle



Atelier  
3

### Quelles collectes pour l'organique ?

Animé par Jacques TOUILLON, SEV Communication

- Ne pas collecter et composter même en HLM !  
Bernard PAWLAK, DGS, Ville de Digne-les-Bains\*
- Collecte sélective de bio-déchets en porte à porte  
Olivier CATALOGNE, Ingénieur principal, Cap l'Orient
- Comment gérer les DTQD pour produire un compost de qualité  
Mark BRIANT, Directeur, SMITOM de Launay-Lantic
- Peut-on produire un compost de qualité à partir des biodéchets ?  
Une collectivité témoigne



Atelier  
4

### Valorisation organique des boues

- Encadrement réglementaire et fonds de garantie  
Vincent FERSTLER, MEEDDAT
- Les actions conduites par l'Agence auprès des communes de son Bassin :
  - Aides financières au fonctionnement des centres de traitement des boues et des plateformes de compostage.
  - Suivi annuel analytique et audit de fonctionnementJulien LALOË, Ingénieur études assainissement, Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Mise en place et suivi d'un plan d'épandage  
Sarah VANDEWEGHE, Commune de Pagny-sur-Moselle\*
- Le cas d'une collectivité confrontée à l'implantation et l'exploitation d'une nouvelle station de co-compostage  
Guillaume DUTOIS, Responsable Environnement, Ville de Luçon





10h30 - 11h00

Pause café sur le salon professionnel

11h00 - 12h30

3<sup>ème</sup> session d'ateliers et forums en parallèle



## La méthanisation au service de la gestion des déchets

Animé par Emmanuel ADLER, ASTEE, ATEE-Club Biogaz

- Quel contexte pour le développement de la méthanisation ?  
Charles THIEBAUT, Direction de la Prévention de la Pollution et des Risques, MEEDDAT
- Retour d'exploitation de l'usine de méthanisation de la Varenne Jarcy  
Bertrand HYLLAIRE, Directeur commercial, Urbaser Environnement  
David NADEAU, Directeur général, SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts\*
- Exemple de Montpellier  
Hugues SEUTIN, Directeur du pôle Valorisation Organique, Vinci Environnement
- Exemple de Lille  
Laurent LEFORT, STRABAG

### Forum B

#### Quelles avancées de la recherche ?

Animé par Christophe BACHOLLE, Consultant Agronomie Environnement, Divergent

- Les progrès en terme d'évaluation de la qualité des composts  
Laure METZGER, RITTMO AgroEnvironnement
- Retour au sol de déchets organiques : de la valorisation agricole à la construction de sol  
Christophe SCHWARTZ, ENSAIA
- Point de vue d'un centre de recherche  
Un représentant du CEMAGREF\*

12h30 - 14h00

---

Buffet sur le salon professionnel

14h00 - 15h30 - Séance plénière 2

---

### Que sont les traitements mécano-biologiques ?

Quels enjeux économiques et environnementaux par rapport aux autres solutions, réglementation et règles techniques applicables, panorama des techniques, sous-produits fraction organique : compost ou décharge,...  
sous produits combustibles : statut, devenir

Animée par Rémi GUILLET, Commission Déchets et Propreté, ASTEE

- Emmanuel ADLER, ASTEE
- Philippe LORTHIOS, Directeur, Amendor
- Bernard MORVAN, Unité de recherche environnementale, Cemagref
- Un représentant de COVED
- Nicolas FRUTEAU, POYRY

15h30 - 16h30 - Séance plénière de clôture

---

### Bilan et conclusion des rencontres, constat des avancées, des progrès et des soutiens : les difficultés, les questions sans réponse, le travail d'ici les 3<sup>èmes</sup> assises

- Jean-François HUSSON, Vice-président, Grand Nancy
- Rémi GUILLET, Commission Déchets-Propreté, ASTEE
- Yves COPPIN, Co-président du collège Valorisation Biologique, FNADE\*
- Un représentant du monde agricole\*
- Un représentant de l'ADEME\*

16h30

---

Fin des Rencontres Nationales de l'Organique

# Le salon professionnel



➤➤ Deux réseaux de métier  
au service des professionnels des déchets



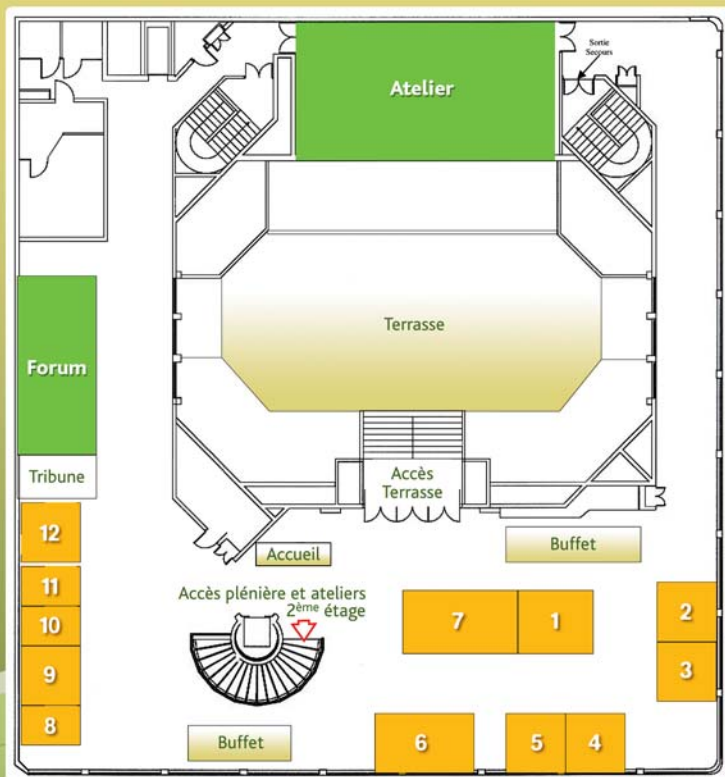
➤➤ 1500 membres ➤➤ 1900 contributions

Le réseau Interdéchets, créé depuis 10 ans, et le Réseau Traitement des Déchets, lancé en 2008, fédèrent tous les professionnels en charge des compétences relatives aux problématiques des déchets.



**Dorothee DESPAGNE-GATTI**, animatrice de ces réseaux, sera heureuse de vous rencontrer sur le **Stand IDEAL n°12**. Prenez dès à présent RDV avec elle, en l'appelant au **01 45 15 09 19** ou en lui adressant un email : [d.despagne@idealconnaissances.com](mailto:d.despagne@idealconnaissances.com)

L'inscription aux  
2<sup>es</sup> Rencontres nationales  
de l'Organique est  
**GRATUITE**  
pour les abonnés.



Stand	Exposant
3	PRESSE
4	PWS
5	BETAIGNE ENVIRONNEMENT
6	AGRAFERM
7	VEOLIA PROPRETE
8	COVED
9	AMENDOR
10	GREENPRO
11	MATTHIENSEN
12	RESEAU INTERDECHETS



# Renseignements pratiques

## Accès

### En voiture

#### Accès autoroutier :

- par les autoroutes A4 et A5, puis A31, en provenance de Paris, Calais, Strasbourg, Sarrebrück et Frankfort.
- par l'autoroute A31 en provenance de Lille (via Bruxelles), Bruxelles, Luxembourg et Dijon. Le Centre Régional d'Informations Routières  
24 heures sur 24  
Tél. : 03 87 63 33 33

### En train

#### La ville de Nancy est desservie par le TGV !

Paris-Nancy : 1h30

#### Gare de Nancy

3, place Thiers  
Tél. : 08 36 35 35 35  
(tous les jours de 7h à 22h).  
<http://www.sncf.fr/>

### En avion

#### Aéroport régional Metz-Nancy Lorraine

57420 GOIN  
Tél. : 03 87 56 70 00  
Fax : 03 87 56 70 54  
[www.metz-nancy-lorraine.aeroport.fr/](http://www.metz-nancy-lorraine.aeroport.fr/)

Taxi Nancy : 03 83 37 65 37



### Palais des Congrès de Nancy

Rue du Grand Rabbïn Haguenauer - 54053 Nancy CEDEX  
Tél. : 03 83 36 81 81 - Fax : 03 83 36 82 00 - [www.palais-congres-nancy.com](http://www.palais-congres-nancy.com)

### Renseignements et inscriptions :

Réseau IDEAL : Tél. : 01 45 15 09 09 - Fax : 01 45 15 09 00

### Hébergement proposé

**Hôtel Albert 1<sup>er</sup>**  
**Astoria\*\***  
3 rue de l'Armée Patton  
BP 555 54009 NANCY Cedex  
Tél. : 03 83 40 31 24

**Hotel Foch\*\***  
8 avenue Foch  
54 000 NANCY  
Tél. : 03 83 32 88 50

**Ibis Nancy**  
**Centre Gare\*\***  
3 rue Crampel  
54000 NANCY  
Tél. : 03 83 32 90 16

### Réservation hôtelière

**Marie-Claude CLAUSSE** - Office de Tourisme de Nancy

Tél. : 03 83 35 84 71

Frais de dossier au prorata des prestations réservées





>> [www.rencontres-organique.com](http://www.rencontres-organique.com)

## Mardi 3 février

---

Au choix, je désire m'inscrire à :

- La visite de la plate-forme de compostage de Laronxe - Betaigne Environnement
- La visite de l'usine de méthanisation à la ferme de Migneville

Rendez-vous à **14h15** au Palais des Congrès de Nancy ou à **15h00** sur le site

Je prendrai la navette  OUI  NON

## Mercredi 4 février

---

De **14h30 à 16h00**, je m'inscris à :

- Atelier 1 : Quelle communication sur les filières organiques ?
- Atelier 2 : Les installations de compostage
- Forum A : Innovation dans le bio-traitement au service des collectivités locales

## Jedi 5 février

---

De **9h00 à 10h30**, je m'inscris à :

- Atelier 3 : Quelles collectes pour l'organique ?
- Atelier 4 : Valorisation organique des boues

De **11h00 à 12h30**, je m'inscris à :

- Atelier 5 : La méthanisation au service de la gestion des déchets
- Forum B : Quelles avancées de la recherche ?

### Conditions d'inscription / annulation

Les inscriptions non réglées ne seront pas prises en compte. Cependant, les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription. Toute annulation parvenue après le 23 janvier 2009 donnera lieu à un remboursement de 80%. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et libertés du 6/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement automatisé de données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, cochez ici



**inscription à retourner avant le 23/01/2009 par courrier à**  
**IDEAL Connaissances - 93 avenue de Fontainebleau**  
**94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex**  
**par fax au 01 45 15 09 00**  
**par mail, scanné à : f.lievyn@idealconnaissances.com**

**Pour tout renseignement,  
 contacter Florence LIEVYN au 01 45 15 13 29**

Prière de remplir le bulletin recto verso ou une photocopie de bulletin par personne.  
 IDEAL Connaissances est un organisme de formation déclaré sous le N° 11.94.07.205.94.  
 Votre inscription est donc déductible des cotisations au titre de la formation continue.

Organisme \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Nom / prénom \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Tél. organisme : \_\_\_\_\_ Tél direct : \_\_\_\_\_  
 Fax organisme : \_\_\_\_\_ Fax direct : \_\_\_\_\_  
 E-Mail \_\_\_\_\_  
 TVA Intracommunautaire \_\_\_\_\_

**Adresse de facturation si différente**

Organisme \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

**S'inscrit aux 2<sup>es</sup> rencontres nationales de l'organique** - conditions d'inscription au verso

**TARIFS**

- Adhérents, abonnés Réseau Eau  
 ou Réseau Interdéchets\* .....  Gratuit hors déjeuner**  
**Collectivités publiques ou associations .....  150 € TTC**  
**Entreprises .....  250 € TTC**

Ces prix comprennent la participation au salon professionnel,  
 aux conférences, aux visites de sites, aux déjeuners. L'hébergement et  
 les transports sont à la charge du participant.

**En cas d'invitation gratuite hors restauration, le buffet déjeunatoire est au tarif unitaire de 25 € TTC  
 Les déjeuners non cochés et/ou non réglés à l'inscription ne seront pas pris en compte.**

- Je participerai au buffet déjeunatoire du mercredi 4 février**  
 **Je participerai au buffet déjeunatoire du jeudi 5 février**

**RÈGLEMENT**

- je règle par chèque établi à l'ordre de IDEAL Connaissances  
 je règle par mandat administratif (> 50 euros)  
 Ci-joint mon règlement de ..... € TTC  
 établi à l'ordre d'IDEAL Connaissances

- Je désire recevoir :  un fichet de réduction SNCF  
 une attestation de présence  
 une convention de stage

**\*L'abonnement aux Réseaux  
 comprend :**

- 3 formations techniques annuelles,
- un accès au forum d'échange et à la bibliothèque
- un accès illimité à tous les événements organisés par IDEAL Connaissances.

Contacteur : Dorothee DESPAGNE-GATTI  
 Tél. : 01 45 15 09 19  
 d.despaigne@idealconnaissances.com

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature

## Un savoir-faire spécifique : la conception de centres de compostage des déchets ménagers

### **SYCTOM de l'Agglomération Parisienne**

Conception, construction et exploitation du centre multifilières de traitement de Romainville/Bobigny



Capacité : 422 500 tonnes/an de déchets  
Tri - Méthanisation - Compostage - Valorisation  
Envoi des refus combustibles  
vers les unités de valorisation énergétiques existantes

**Mise en service : 2012**

### **SIETOM de CHALOSSE (Landes)**

Reconstruction de l'usine de compostage de Caupenne



Capacité : 25 000 tonnes/an de déchets  
Compostage

**Mise en service : 2011**

### **SYTRAD de VALENCE (Drôme)**

Conception, construction de trois centres de compostage



Etoile sur Rhône  
Capacité : 80 000 tonnes/an




Saint Barthélémy de Vals  
Capacité : 40 000 tonnes/an



Beauregard Barret  
Capacité : 30 000 tonnes/an

**Mise en service : 2009**





Vous voyez une grenouille ?  
Nous y voyons aussi un défi pour créer des quartiers  
où l'homme limite son impact sur l'environnement.

En conjuguant les services de l'eau, du transport, de l'énergie et de la propreté, Veolia Environnement répond aux préoccupations environnementales des collectivités. La synergie de nos 4 expertises nous permet de les accompagner dans la création de quartiers durables comme il en existe déjà en Allemagne et en Angleterre. Privilégier un usage raisonné de l'automobile, innover pour la réutilisation des eaux usées et la collecte non polluante des déchets, mettre en place des capteurs solaires, c'est aussi participer aux enjeux essentiels de la ville de demain.

L'environnement est un défi industriel.



[veolia.com](http://veolia.com)

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !



**VEOLIA**  
ENVIRONNEMENT  
Délégation Est

76, avenue André Malraux BP 70241  
57006 Metz Cedex 01  
Tél. + 33(0)3 87 65 11 23